

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 22 (1942)
Heft: 8

Rubrik: Législation économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Numéros du tarif douanier français	Désignation des Produits
301 bis	Extrait de cassel.
314	Épices préparées,
317 à 319 ter inclus, 328, 329,	
329 bis	Ex-compositions diverses.
363 à 381 inclus	Fils.
382 A à 460 sexies	Tissus.
476 A à 494 inclus	Peaux et pelleteries ouvrées.
510 à 527 bis inclus	Machines et appareils complets, à l'exclusion des pièces détachées.
621 à 625 inclus	Feutres.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

FRANCE : Principaux textes parus du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 1942

QUESTIONS FISCALES ET D'ENREGISTREMENT

Provisions pour renouvellement des stocks

Modification du régime des provisions pour renouvellement des stocks, de l'outillage et du matériel dans le cas de décès de l'exploitant.

Décret n° 2.478 du 12 août 1942 au J. O. (I) du 15 août 1942 (p. 2803).

Régime fiscal des sociétés

Modification du régime fiscal des sociétés.

Loi n° 769 du 12 août 1942 au J. O. du 15 août 1942 (p. 2802).

Contributions indirectes

Régime fiscal des vins doux naturels.

Loi n° 831 du 28 août 1942 au J. O. du 4 septembre 1942 (p. 3019).

Régime fiscal des boissons gazéifiées.

Loi n° 847 du 8 septembre 1942 au J. O. du 10 septembre 1942 (p. 3090).

Impôts sur les salaires

Règles à suivre pour la perception de l'impôt sur les traitements et salaires et la contribution nationale extraordinaire dans le cas où il ne peut être fait application des barèmes prévus à l'article 4 du décret du 27 janvier 1941.

Instruction du 11 août 1942 au J. O. du 9 septembre 1942 (p. 3077).

Rectificatif au J. O. du 26 septembre 1942 (p. 3290).

Enregistrement

Assouplissement du régime fiscal des plus-values.

Loi n° 768 du 12 août 1942 au J. O. du 15 août 1942 (p. 2801).

Application de la loi du 14 mars 1942 relative au régime fiscal des donations.

Instruction du 12 mai 1942 dans la Gazette du Palais du 1^{er} septembre 1942.

Application de la loi du 29 février 1941 concernant les perceptions et la manutention. Limitation des dividendes et des tantièmes.

Instruction du 1^{er} juillet 1942 dans la Gazette du Palais du 1^{er} septembre 1942.

LÉGISLATION DU TRAVAIL

Assurances sociales

Affiliation. Bénéficiaires. Employés d'hôtels et débits de boissons rémunérés par des pourboires.

Arrêté du 24 juin 1942 au J. O. du 8 juillet 1942 (p. 2376). Employés d'hôtels et débits de boissons rémunérés par des pourboires. Salaires. Evaluation Paris et département de la Seine.

Arrêté du 23 juin 1942 au J. O. du 8 juillet 1942 (p. 2375).

Modification de l'article 10 §§ 5 et 6 du décret-loi du 28 octobre 1935 fixant l'origine des assurances sociales applicables au commerce et à l'industrie.

Loi n° 813 du 26 août 1942 au J. O. du 10 septembre 1942 (p. 3089).

Allocations familiales

Exonération des cotisations aux caisses d'allocations familiales agricoles.

Loi n° 668 du 11 juillet 1942 au J. O. du 18 juillet 1942 (p. 2474).

Extension aux veuves chargées de famille des bénéfices des allocations familiales et de l'allocation de salaire unique.

Loi n° 851 du 9 septembre 1942 au J. O. du 15 septembre 1942 (p. 3138).

Agriculture

Contrôle des lois sociales en agriculture.

Loi n° 508 du 15 juillet 1942 au J. O. du 18 juillet 1942 (p. 2474).

Modification de l'article 3 de la loi du 5 avril 1941 relative au fonctionnement des lois sociales et familiales en agriculture.

Loi n° 812 du 26 août 1942 au J. O. du 1^{er} septembre 1942 (p. 2986).

Démobilisés

Modification à la loi du 13 septembre 1940 relative à l'obligation d'emploi des démobilisés.

Loi n° 595 du 6 juin 1942 au J. O. du 26 juillet 1942 (p. 2570).

Règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 2 février 1942 relative au réemploi des prisonniers de guerre rapatriés et de l'article 3 de la loi du 13 septembre 1940 modifiée par la loi du 6 juin 1942 relative à l'obligation d'emploi des démobilisés.

Décret n° 2.203 du 24 juillet 1942 au J. O. du 26 juillet 1942 (p. 2571).

Congés payés

Régime des congés payés.

Loi n° 666 du 31 juillet 1942 au J. O. du 1^{er} août 1942 (p. 2643).

Fixation pour le département de la Seine des taux d'indemnité représentative des avantages en nature à payer par les employeurs aux travailleurs du commerce, de l'industrie et des professions libérales pendant la durée de leur congé.

Arrêté du 20 août 1942 au B. M. O. (2) du 25 août 1942.

Régime du travail

Utilisation et orientation de la main-d'œuvre.

Loi n° 869 du 4 septembre 1942 au J. O. du 13 septembre 1942 (p. 3122).

Application de la loi du 4 septembre 1942 relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre.

Arrêté du 19 septembre 1942 au J. O. du 20 septembre 1942 (p. 3218).

Application de la loi du 4 septembre 1942 relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre en ce qui concerne les conditions d'embauchage et de résiliation des contrats de travail.

Arrêté du 19 septembre 1942 au J. O. du 20 septembre 1942 (p. 3218).

Réquisition de la main-d'œuvre

Règlement d'administration publique pour l'application de l'article 6 de la loi du 31 décembre 1941 portant réquisition de la main-d'œuvre pour les exploitations agricoles.

Décret n° 2.083 du 11 juillet 1942 au J. O. du 17 juillet 1942 (p. 2463).

Organisation générale de la réquisition de la main-d'œuvre pour les exploitations agricoles et forestières.

Arrêté du 31 août 1942 au J. O. du 26 septembre 1942 (p. 3290).

Vieux travailleurs

Autorisation aux titulaires d'allocations aux vieux travailleurs salariés d'exercer une activité professionnelle.

Loi n° 610 du 27 juin 1942 au J. O. du 28 juillet 1942 (p. 2586).

DROIT ADMINISTRATIF

Conditions de vente

Fixation du régime de la vente des articles textiles à usage vestimentaire et domestique.

Loi n° 656 du 27 juin 1942 au J. O. du 11 juillet 1942 (p. 2393).

Conditions d'application de la loi relative au régime de la carte des articles textiles à usage vestimentaire et domestique et articles annexes.

Arrêté du 27 juin 1942 au J. O. du 11 juillet 1942 (p. 2396). Etats annexés (p. 249 à 262 a).

Dommages de guerre

De la reconstruction des immeubles partiellement ou totalement détruits par actes de guerre.

Arrêté du 29 juin 1942 au J. O. du 26 juillet 1942 (p. 2582).

Juifs

Extension aux territoires relevant du Secrétaire d'Etat aux colonies de la loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant à des juifs.

Décret n° 1.732 du 4 juillet 1942 au J. O. du 15 juillet 1942 (p. 2435).

Marchés de guerre

Avis aux titulaires de marchés du département de la guerre résiliés par application de la loi du 20 juillet 1940. J. O. du 10 juillet 1942 (p. 2392).

Organisation professionnelle

Création de comités particuliers des commerces de gros des sucre et eaux minérales.

Arrêté du 16 juin 1942 au J. O. du 1^{er} juillet 1942 (p. 2286).

Création d'un comité d'organisation des fabricants de glaces, crèmes et sorbets.

Décret n° 1.954 du 3 juillet 1942 au J. O. du 17 juillet 1942 (p. 2463).

Création de comités d'organisation (industrie et commerce de l'habillement).

Arrêté du 20 juillet 1942 au J. O. du 22 juillet 1942 (p. 2524).

Complément au décret du 27 décembre 1940 portant création du Comité d'organisation de l'industrie du minerai de fer.

Décret n° 2.344 du 25 juillet 1942 au J. O. du 28 juillet 1942 (p. 2591).

Création du Comité d'organisation des débits de tabac.

Arrêté du 30 juillet 1942 au J. O. du 1^{er} août 1942 (p. 2652).

Création du Comité d'organisation des industries du vinaigre, de la moutarde, des condiments et des sauces.

Décret n° 2.312 du 27 juillet 1942 au J. O. du 1^{er} septembre 1942 (p. 2988).

Création du Comité d'organisation du lin.

Décret n° 2.552 du 29 août 1942 au J. O. du 3 septembre 1942 (p. 3009).

Ordre des médecins et organisation des professions médicale et dentaire.

Loi n° 794 du 10 septembre 1942 au J. O. du 18 septembre 1942 (p. 3185).

Modification du délai fixé par l'article 13 de la loi n° 467 du 3 avril 1942 visant les statuts de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés.

Loi n° 804 du 20 août 1942 au J. O. du 29 août 1942 (p. 2954).

Fixation de la date de mise en vigueur des lois relatives aux notaires, aux agréés près des tribunaux de commerce, aux avoués, aux huissiers, aux commissaires-priseurs.

Décrets n° 2.778, 2779, 2.780, 2.781, 2.782 du 28 juillet 1942 au J. O. du 19 août 1942 (p. 2838).

Prix

Procédure d'établissement par les Comités d'organisation des demandes de majoration ou de fixation des prix à la production.

Instruction n° 2.573-81 au B. O. P. (3) du 3 juillet 1942.

(2) B. M. O. — Bulletin municipal officiel.

(3) B. O. P. — Bulletin officiel des services des prix.

Modification à la loi du 21 octobre 1940 modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix.

Loi n° 747 du 7 août 1942 au J. O. du 8 août 1942 (p. 2724).

Produits industriels

Décision n° 11 du Directeur du bureau régional de répartition du papier et du carton pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais portant modification et codification des réglementations édictées par le répartiteur chef de la section du papier et du carton de l'Office central de répartition des produits industriels et par le Directeur du bureau régional de répartition du papier et du carton pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Décision H. 21 du 20 août 1942 au J. O. du 16 septembre 1942 (p. 323 à 338 a).

Textes divers

Déclaration à l'Office des Changes des créances commerciales françaises sur divers pays étrangers.

Décret n° 1.572 du 10 juin 1942 au J. O. des 6 et 7 juillet 1942 (p. 2356).

Modification du décret du 7 octobre 1938 autorisant le Gouvernement à garantir le règlement des exportations effectuées au profit des administrateurs ou services publics étrangers.

Décret n° 1.717 du 5 juin 1942 au J. O. du 14 juillet 1942 (p. 2414).

Prohibition de sortie et engagements de non réexportation.

Arrêté du 30 juin 1941 au J. O. du 13 août 1942 (p. 2782). Tableaux annexés (p. 287 à 295 a).

QUESTIONS JURIDIQUES ET SOCIÉTÉS

Biens

De la restitution en nature des biens sequestrés appartenant à des ressortissants allemands.

(Communiqué par la Société Fiduciaire Juridique et Fiscale, 51, rue de la Chaussée d'Antin, Paris IX^e)

SUISSE : Principaux textes parus du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 1942

Production industrielle

Restriction de l'emploi du fer et de l'acier pour les constructions en béton armé.

Ordonnance de l'Office de Guerre pour l'Industrie et le Travail du 29 juillet 1942. F. O. S. C. (1) n° 177 du 3 août 1942 (p. 1777).

Restriction de l'emploi des métaux non ferreux.

Ordonnance de l'Office de Guerre pour l'Industrie et le Travail du 10 août 1942. F. O. S. C. n° 186 du 13 août 1942 (p. 1850).

Obligation d'une autorisation pour la démolition de constructions.

Ordonnance de l'Office de Guerre pour l'Industrie et le Travail du 8 septembre 1942. F. O. S. C. n° 216 du 17 septembre 1942 (p. 2099).

Restriction d'emploi de l'énergie électrique.

Ordonnance du Département de l'Economie Publique du 23 septembre 1942. F. O. S. C. n° 225 du 28 septembre 1942 (p. 2194).

Prix

Modification des tarifs de vente et des prix de barrage dans l'industrie horlogère.

Ordonnance du Département de l'Economie publique du 2 juillet 1942. F. O. S. C. n° 150 du 3 juillet 1942 (p. 1530).

Complément à l'ordonnance du 29 mai 1942 concernant les prix de barrage dans la terminaison de la montre.

Loi n° 647 du 1^{er} juillet 1942 au J. O. du 4 juillet 1942 (p. 2322).

Baux à loyer d'immeubles détruits par suite d'actes de guerre.

Loi n° 722 du 28 juillet 1942 au J. O. du 21 août 1942 (p. 2858).

Entreprises d'assurance

Modification du décret-loi du 14 juin 1936 unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurance de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances.

Loi n° 784 du 18 août 1942 au J. O. du 12 septembre 1942 (p. 3106).

ORDONNANCES ALLEMANDES

Règlementation des devises

Ordonnance du 1^{er} août 1942 au V. O. B. I. F. (4) du 10 août 1942.

Création d'un Comité d'organisation pour l'industrie et le commerce de l'automobile et du cycle dans le Nord de la France.

Ordonnance du 19 septembre 1942 au Bulletin Officiel des Ordonnances du Gouverneur militaire pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais du 25 septembre 1942.

Création d'un Comité d'organisation des industries du vêtement et de la lingerie dans le Nord de la France.

Ordonnance du 19 septembre 1942 au Bulletin Officiel des Ordonnances du Gouverneur militaire pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais du 25 septembre 1942.

(4) V. O. B. I. F. — Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Frankreich.

(4) V. O. B. I. F. — Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Frankreich.

Ordonnance du Département de l'Economie Publique du 27 juillet 1942. F. O. S. C. n° 173 du 29 juillet 1942 (p. 1747).

Modification du tarif de vente des assortiments à ancre.

Ordonnance du Département de l'Economie Publique du 30 juillet 1942. F. O. S. C. n° 174 du 30 juillet 1942 (p. 1755).

Modification des tarifs et prix de barrage dans la fabrication Roskopf.

Ordonnance du Département de l'Economie Publique du 31 juillet 1942. F. O. S. C. n° 176 du 1^{er} août 1942 (p. 1770).

Questions immobilières

Mesures destinées à atténuer la pénurie de logements.

Arrêté du Conseil Fédéral du 30 juin 1942. F. O. S. C. n° 164 du 18 juillet 1942 (p. 1662).

Commerce extérieur

Assurances contre les risques de guerre afférents à des marchandises entreposées à l'étranger.

Arrêté du Conseil Fédéral du 29 juillet 1942. F. O. S. C. n° 178 du 4 août 1942 (p. 1787).

Ravitaillement

Obligation du ravitaillement direct de la population non agricole.

Ordonnance du Département de l'Economie Publique du 12 septembre 1942. F. O. S. C. n° 218 du 19 septembre 1942 (p. 2122).

(1) F. O. S. C. : Feuille officielle suisse du Commerce.